

Mairie de Plouhinec  
1 rue du Général de Gaulle  
56680 PLOUHINEC

02 97 85 88 77  
accueil@plouhinec.com  
www.plouhinec.com

Madame, Monsieur, chers parents,

Tout d'abord, j'espère que vous et vos familles vous portez bien.

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer, la municipalité s'est mobilisée pour préparer au mieux cette rentrée.

Un blog a été créé par le Pôle enfance. Vous y trouverez tout au long de l'année des photos de l'ALSH, du périscolaire, de la restauration scolaire, du C.M.E. :  
<https://poleenfancejeunesseplouhinec56.toutmoncentre.fr/>

### RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

**Le dispositif « cantine à 1 euro »** mis en place depuis le 1er mars 2022 avec 21 familles concernées sur l'ensemble de la commune l'année dernière est reconduit cette année.

De même, le **passport de restauration scolaire** est renouvelé. Il vous permet d'être informé des incidents qui se passent sur les heures de cantine. Lors d'un incident (*dont je suis informée si la responsable de cantine le juge nécessaire*), nous le donnons à votre enfant afin de vous permettre d'en prendre connaissance, et de le signer. Cet outil avait été mis en place à la demande des parents et permet un lien entre vous et la responsable de cantine.

Concernant les transitions entre l'école et les services périscolaires, les agents municipaux vont chercher les enfants dans les classes, pour une prise en charge en toute sécurité.

Nous venons d'actualiser et de valider la convention relative aux transitions entre les temps scolaires et périscolaires. Au cours de la journée, plusieurs temps se succèdent qui mettent tout ou partie des enfants sous la responsabilité, soit de l'Education nationale, soit de la commune. Une mise à disposition de la cour par l'OGEC de l'école de la Sainte Famille a été convenue :

- Sur le temps de la restauration scolaire : de 13h à 13h20
- Sur le temps périscolaire du soir de 17h30 à 18h45

Concernant les repas, la société Agora fournit les repas des écoles de toutes les communes de BBO Communauté depuis le mois de janvier 2023. Parmi tous les prestataires que nous avons rencontrés, il est celui qui offre la meilleure qualité de produits (1 repas végétarien par semaine, qualité viande française avec des produits labellisés ou d'appellation, poissons selon arrivage de Lorient, engagement responsable, circuit court, commerce équitable, équilibre alimentaire contrôlé par des diététiciennes, collecte des bio-déchets...).

Des animations seront reconduites sur le temps méridien :

- petits jeux d'animation sur la cour,
- animation en restauration (burger, jeux sur la dégradation des déchets dans la nature...)

### **Place à la serviette en tissu...**

Dans une démarche de réduction des déchets, chaque enfant apportera désormais sa propre serviette en tissu afin d'économiser le papier. Pour nos trois restaurants scolaires, 300 serviettes papier étaient utilisées par jour, soit 1200/semaine ou 52800/an. Converties en poids, cela représente 250 kilos de papier jetés par an. Nous avons donc choisi de revenir à la serviette en tissu de notre enfance.

### **SERVICE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE**

A la demande des familles, la période d'ouverture de l'Accueil de loisirs aux vacances d'été a été élargie. Le bilan de l'ouverture du mois d'Août est positif. Un questionnaire vous a été envoyé pour une éventuelle ouverture à Noël afin d'organiser au mieux les services en fonction de vos besoins.

### **LES PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISES (P.A.I.)**

Le projet d'accueil individualisé est établi en relation avec les familles, le médecin scolaire et les écoles pour définir les adaptations et les protocoles nécessaires aux enfants nécessitant une prise en charge médicale particulière (allergie alimentaire, maladie chronique, ...).

### **AIDE AUX DEVOIRS**

Comme chaque année, une aide aux devoirs est proposée et assurée traditionnellement par nos bénévoles bienveillants à l'accueil périscolaire du soir. Une charte de bonne conduite sera distribuée prochainement. Je vous remercie de la lire avec votre enfant et de la rendre signée.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Pour votre information, les élections du Conseil Municipal des Enfants auront lieu le mardi 7 novembre dans chaque école. Elles sont ouvertes aux enfants de CM1. De nombreux projets ont déjà été réalisés : l'installation d'une tyrolienne au jardin des dunes, l'ouverture d'une cani-plage, le self-service dans les trois restaurants scolaires, l'organisation et l'extension de la fête des enfants avec l'obtention d'une subvention de la CAF.

### **CULTURE ET SPORT**

L'exposition « Mané Véchen, un art de vivre à la romaine » accueillie à la Micro-folie a remporté un vif succès auprès des 3 écoles de Plouhinec. Dans la continuité de l'exposition, nous proposerons gracieusement aux trois écoles d'effectuer une visite du site archéologique de Mané Véchen à la mi-octobre et financerons le transport.

Le partenariat de la commune avec plusieurs associations Plouhinécoises comme le Téléthon, Un orgue à Plouhinec, Mémoires de Plouhinec, a permis de proposer des interventions thématiques en milieu scolaire. Je remercie les différentes associations pour leur magnifique travail et les écoles d'avoir répondu positivement à leurs invitations.

## Label terre de jeux 2024

Comme vous le savez, Plouhinec est labellisée Terre de jeux 2024, et entraîne ainsi tous les habitants dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce label s'appuie sur 3 valeurs essentielles :

- LA CÉLÉBRATION, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux,
- L'HÉRITAGE, pour mettre plus de sport dans le quotidien des gens
- L'ENGAGEMENT, pour animer et faire grandir la communauté

Les élus et les agents du Pôle culture et du Pôle enfance travaillent actuellement ensemble à la création d'un programme d'animations tout public et scolaires, en lien avec les 3 écoles de la commune sur le thème « le corps en mouvement ».

Les journées olympiques seront reconduites fin juin 2024.

Comme vous le voyez, cette année encore, les agents et les élus sont mobilisés aux côtés de l'équipe enseignante, pour que l'année scolaire de votre ou vos enfants se passe dans les meilleures conditions.

Je vous prie, Madame, Monsieur, chers parents, d'agréer l'expression de toute ma considération.

**Marina GERARD,**

Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et aux Affaires scolaires

L'Adjointe Déléguée  
Marina GERARD

